

Honoraires des soins remboursables les plus courants

Dispensateur(s) de soins conventionné(s)

Logopède

Montants mis à jour le 01/01/2025***		Intervention + ticket modérateur	Intervention INAMI	À charge du patient
Description de soins		Honoraires	Intervention INAMI	Ticket modérateur patient
Séance de bilan initial * Code nomenclature : 701013	Assuré ordinaire	44,18 €	36,68 €	7,50 €
	Bim	44,18 €	41,18 €	3,00 €
Séance individuelle 30 minutes ** Code nomenclature : 711314, 712316, 713311, 714313, 717312, 718314, 719316, 721313, 729315, 723310, 724312, 725314, 726316, 727311, 728313, 733316	Assuré ordinaire	37,35 €	35,35 €	5,50 €
	Bim	37,35 €	31,85 €	2,00 €
Séance individuelle 60 minutes Code nomenclature : 712611, 714615, 711616, 733611	Assuré ordinaire	75,01 €	64,01 €	11,00 €
	Bim	75,01 €	70,51 €	4,50 €
Guidance parentale individuelle 60 minutes Code nomenclature : 711012, 711115, 711211, 712014, 712110, 712213	Assuré ordinaire	/	/	/
	Bim	/	/	/
Guidance parentale collective 90 minutes Code nomenclature : 713016, 713112, 713215, 714011, 714114, 714210	Assuré ordinaire	/	/	/
	Bim	/	/	/

* Le bilan initial est remboursé uniquement lorsqu'il est suivi par un traitement pris en charge par l'assurance obligatoire soins de santé.

** Les séances à l'école sont soumises à un montant total et à une intervention INAMI différents. Si vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez les poser à votre dispensateur de soins.

*** Le dispensateur a l'obligation de mettre à jour l'affiche en fonction des tarifs officiels et/ou des tarifs pratiqués.

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Les honoraires. Votre mutualité vous rembourse le montant de l'intervention de l'INAMI.

OU Uniquement le ticket modérateur (si le dispensateur applique le tiers payant).

Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement, et si ces conditions de remboursement sont remplies.